

Etat du commerce intracommunautaire de la CEDEAO

Abdoulaye Diaw Amsatou Diop Fatoumata Badji

Etudiant en M1IA Etudiante en M1Stat Etudiante en M1IA

Résumé

Si le commerce est vu partout comme un aspect important de l'intégration économique, c'est qu'il existe une croyance forte dans ses capacités à promouvoir la croissance et le développement. Une tendance relativement forte de la science économique et des études du développement semble en effet s'accorder sur le fait que le commerce favorise la croissance et le développement en permettant, entre autres, d'échanger le surplus de la production nationale avec les produits d'autres pays.

Jusqu'à une période relativement récente, nombre de pays en développement qui ont utilisé, entre autres, le commerce pour se hisser hors des affres de la pauvreté partageaient avec les Etats d'Afrique de l'Ouest les mêmes contraintes. Ces pays, dont certains sont dits émergents aujourd'hui ont su mettre en place les politiques commerciales idoines, articulées à une vision du développement claire, portée par un leadership responsable qui, dans un contexte international pas toujours favorable, a trouvé les bonnes stratégies pour avancer.

L'Afrique de l'Ouest n'a pas encore eu cette chance, en dépit de ses énormes potentialités. Son engagement de plus de 30 ans dans des efforts d'intégration économique régionale et de promotion commerciale n'a pas encore produit les résultats attendus. Les avancées en particulier obtenues à ce jour, développement du commerce intra régional et l'insertion de la région dans le commerce mondial, ne reflètent ni l'ampleur des objectifs affichés au départ, ni les intentions déclarées par les leaders de la région, ni même les efforts menés quotidiennement sur le terrain par une partie importante de la population de la région. Les économies de la région n'ont pas connu la croissance attendue et les relations commerciales entre Etats membres de la CEDEAO ont évolué d'une manière très marginale.

L'Afrique de l'Ouest est donc clairement à la croisée des chemins. Elle fait face, incontestablement, à de difficultés nombreuses aui pourraient impacter négativement sur sa marche vers le progrès économique et le développement. Mais elle a en même temps les atouts nécessaires à l'accomplissement de son projet d'intégration et de développement. Son avenir se conjugue avec les immenses possibilités et les opportunités dont elle dispose. Ces possibilités sont le résultat positif obtenu de l'articulation entre les ressources naturelles, humaines et spirituelles dont elle regorge et les ambitions, les efforts, la volonté et le travail quotidien et inlassable des millions d'hommes et de femmes qui peuplent ses villes et ses campagnes.

Introduction

Le commerce intracommunautaire de la CEDEAO y compris les réexportations est évalué au cours des six dernières années à 104,614 milliards \$US, soit (15,022 milliards \$US par an); 11% du commerce total de la région, qui se chiffre à 922,333 milliards \$US au cours de la période (153,722 milliards \$US en moyenne par exportations Les et réexportations intracommunautaires s'élèvent à 9185 millions \$US par an représentent 53% du commerce intra régional (17436 millions \$US par an) et 6% du commerce global de la région. Le commerce intra régional ouest africain est dynamique, même s'il est encore en deçà du potentiel de la Communauté. Toutes transactions confondues, il a progressé de 12,406 milliards de dollars en 2005 à 13,632 Milliards en 2010, soit un accroissement cumulé de 10%. Hors réexportations, le commerce intra régional est structurellement déficitaire. Les réexportations contribuent à atténuer les déficits commerciaux de la communauté.

Cadre Théorique

La construction d'un espace régional intégré a été un souci majeur des dirigeants ouest africains au lendemain des indépendances.

L'Afrique de l'Ouest a donc fait le bon choix en empruntant la voie de l'intégration et du renforcement du commerce intra régional. A l'image de ce qui se fait dans les régions évoquées plus haut, le développement du commerce intra régional lui offrira, à coup sûr, les moyens de faire face à la compétition internationale que ses pays individuellement pourraient difficilement supporter.

Description du projet

La décision de choisir un sujet comme le rapport sur le commerce intracommunautaire en Afrique de l'Ouest n'est pas le fruit du hasard. Il manquait à la région un outil d'information qui pourrait à la fois être utile aux décideurs nationaux et régionaux, aux chercheurs, aux

acteurs de la société civile et du secteur privé, entre autres.

Ainsi notre vocation est de réunir en un seul lieu, des informations fines et intensives sur les faits et les chiffres et commerce en Afrique de l'Ouest. Il permet aussi d'analyser et de mettre en perspective les tendances d'évolution du commerce, les forces et faiblesses de ce secteur ainsi que la façon dont il peut promouvoir la croissance et le développement en Afrique de l'Ouest.

Le rapport répond à la nécessité d'évaluer les performances du marché régional, principal instrument de mesure du niveau d'intégration économique des quinze Etats de la région. La finalité est de permettre aux décideurs régionaux de disposer d'un instrument permettant d'orienter les politiques commerciales de la Communauté pour qu'elles répondent au mieux aux mutations en cours.

Il s'intéresse essentiellement aux échanges régionaux des biens marchands, à la structure des transactions, aux poids de chacun des pays dans le commerce régional. Un accent est aussi mis sur les acteurs du commerce à travers une analyse, tant de leur niveau d'organisation, que des stratégies qu'ils déploient pour l'environnement souvent à d'obstacles de toute nature. En effet la persistance de la dualité de la structure économique des Etats à travers la cohabitation d'un secteur traditionnel et moderne, la complexité des règles et politiques confinent une bonne partie des échanges dans l'informel. Les transactions qui échappent en partie ou totalement aux statistiques officielles demeurent importantes, en dépit des efforts que déploient les appareils d'Etats.

Ce rapport est une façon de montrer que nous croyons fortement aux vertus de l'intégration régionale et à la force du commerce intra régional comme facteur de croissance et de développement.

Résultat des recherches

Au terme de cette analyse de l'état du commerce intracommunautaire ouest africain, nous avons relevé les parties qui suscitent l'intérêt commun et en faire une étude détaillée.

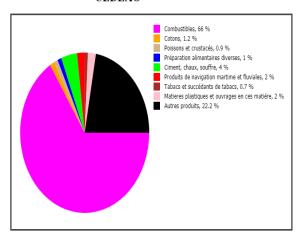
1- Evolution du commerce

Entre 2005 et 2010, aussi bien les exportations que les importations sont restées globalement en dessous de 10 000 millions \$US par an. Mais elles ont nettement décroché en 2008, année de la crise économique et financière internationale, dont les effets ont été transmis à l'Afrique. Elle par traduite l'accroissement s'est importations alimentaires. Entre 2007 et 2010, les importations alimentaires de la CEDEAO ont dépassé 10000 millions \$US en valeur avoisinant même 12000 millions \$US alors qu'elles étaient de 7240 millions \$US en 2005 et 9275 millions \$US en 2006.

2- Structure du commerce

La structure générale du commerce officiel intra régional, est dominée par les combustibles, du ciment, des matières plastiques, du coton, des préparations alimentaires diverses, des poissons et crustacés, des tabacs et succédanés, des équipements de navigation maritime ou fluviale. A ces produits s'ajoute une série de produits du cru, notamment le bétail sur pied, les céréales, les tubercules, racines et leurs dérivés, les huiles végétales, etc. qui pour l'essentiel alimentent les circuits informels et par conséquent, très peu documentés.

Structure générale du commerce de la CEDEAO Revenir à l'article



3- Importation-Exportation-Réexportation

Les importations intracommunautaires reposent sur deux grandes catégories de produits : les produits alimentaires et ceux non alimentaires. Elles sont en moyenne de 8 251 millions \$US par an et représentent 55% du commerce intracommunautaire hors réexportation (90 130 millions \$US par an), 47% du commerce total intra régional incorporant les réexportations, 12% des importations globales réalisées par la CEDEAO et 5% du commerce global de la région.

La structure des importations intracommunautaires forte montre une importations concentration. Les non sont dominées alimentaires par les combustibles qui en représentent 78%, le ciment 4% et le coton 2% soit un total de 84% pour ces trois catégories de produits. Tous les autres produits du Système Harmonisé de nomenclature (SH) représentent seulement 16% des importations intracommunautaires non alimentaires.

Les importations alimentaires ont quant à elles une structure moins concentrée, mais ici aussi, trois catégories de produits forment 63% des achats alimentaires intracommunautaires : les préparations alimentaires diverses (30%), les poissons et crustacés (26%) et les préparations à base de céréales (7%). A ces produits s'ajoutent quatre autres produits qui représentent ensemble, 20% des importations alimentaires. Les autres biens alimentaires représentent 18%.

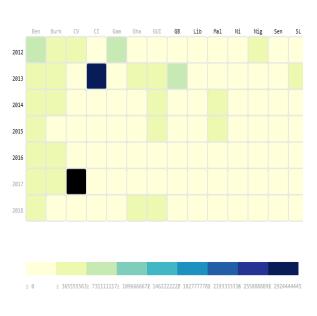
Les exportations intracommunautaires sont constituées à hauteur de 57% par les combustibles et à 5% par le ciment. Les autres produits majeurs sont : les matières plastiques, les huiles essentielles et cosmétiques, les équipements de navigation maritime ou fluviale qui forment ensemble 16% des exportations soit 4% chacun - le coton, les animaux vivants, les graisses et huiles alimentaires, les préparations alimentaires diverses représentant ensemble 8% et enfin tous les autres produits ne contribuent que pour 19% des exportations.

Le Nigeria réalise 45% des exportations intracommunautaires, pour l'essentiel dominées par le pétrole brut. Il est suivi de la Côte d'Ivoire (32%), du Ghana (7%) et du Sénégal (5%) et du Togo (4%). Ces cinq pays concentrent 93% des exportations intracommunautaires. Les réexportations intracommunautaires représentent 1,6% du commerce régional global, 14% du commerce intracommunautaire. mais 29% des importations intracommunautaires. Elles constituent une composante très importante de ces dernières et sont parfois ou le plus souvent faites, au mépris des réglementations commerciales des pays de destination. Elles sont dominées par le Sénégal qui réalise 35% de ces réexportations suivies du Togo (21%) du Niger (18%), du Bénin (9%) et du Cap-Vert (6%). L'activité de réexportation de la CEDEAO est relativement concentrée. Les cinq pays précédemment cités réalisent 88% de cette activité commerciale dont l'effet sur le bien-être social est positif au regard de l'accès des consommateurs aux produits à des prix modérés. Les vertus de la réexportation sont néanmoins mitigées : globalement, on estime que les industries communautaires, principales sources de croissance sont victimes de cette activité qui annihile leur compétitivité. Mais contrairement à ce qu'on peut croire, la structure de la réexportation montre un effet préjudiciable limité sur le secteur de la production. Les activités de réexportation sont dominées par les combustibles notamment les produits pétroliers (35%) qui entrent dans la production industrielle communautaire, le coton (13%), les véhicules automobiles (6%).

Ainsi nous avons la répartition par pays (Voir image ci-dessous et une vue d'ensemble (Voir image Heatmap) :



Heatmap Importation-Exportation

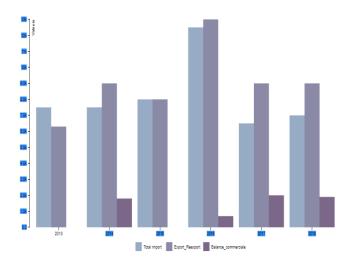


Dataset importation.tsv Dataset exportation.tsv

4- Balance commerciale

La balance commerciale intracommunautaire est globalement excédentaire sauf en 2005 et 2007, années où l'envolée des cours du pétrole a entrainé des déficits record des balances commerciales des Etats.

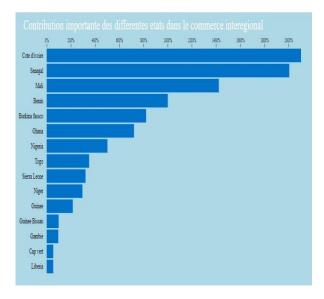
Seuls deux pays : le Nigeria et la Côte d'Ivoire dégagent des excédents commerciaux dans les échanges intracommunautaires. En réalité, les autres pays constituent des débouchés pour les productions très diversifiées de ces deux pays, qui par ailleurs réalisent les plus importantes transactions entre eux et importent très peu des autres Etats.



5- Contribution des différents Etats dans le commerce intracommunautaire

La Côte d'Ivoire pèse 20% des importations globales intracommunautaires et 14% dans les importations alimentaires intra régionales soit 69 millions \$US par an. Elle achète les combustibles, les poissons et crustacés, les préparations alimentaires diverses au Sénégal soient 87% de ses achats de biens alimentaires dans la CEDEAO. Les achats de poissons et crustacés représentent 82% de ces importations alimentaires intracommunautaires.

Le Sénégal réalise également 20% des importations intracommunautaires dont 9% des importations alimentaires intracommunautaires. Il achète des combustibles auprès du Nigeria (94%), des produits laitiers au Ghana (99%), les fruits comestibles les préparations et alimentaires diverses en Côte d'Ivoire (99%), les graisses et huiles alimentaires au Togo (76%) et en Côte d'Ivoire (23%). Le Mali réalise 14% des importations intracommunautaires, et importations alimentaires intra des régionales. Il achète à ses partenaires régionaux, des poissons et crustacés (6% de alimentaires ces importations intracommunautaires totales), essentiellement des produits de réexportation : produits de la minoterie (9%), préparations alimentaires diverses (53%) et préparations à base de céréales (9%). Le bénin réalise 10% des importations intracommunautaires et 4% importations alimentaires. II importe essentiellement des combustibles ((89%) achetés auprès du Nigeria, des produits laitiers, boissons alcooliques, les produits alimentaires divers, les graisses et huiles alimentaires du Togo, son voisin immédiat de l'ouest.



Discussion

Au plan régional, le volume et la valeur du commerce intracommunautaire sont des plus faibles du monde, comparés au niveau qu'enregistrent les grands ensembles économiques régionaux, excepté Communauté Economique des Etats l'Afrique Centrale. La valeur du commerce intra régional est estimée à 12 % des exportations et 6% des importations globales de l'ensemble de la CEDEAO. Dominées par les transactions des combustibles, pour lesquels le Nigeria fait cavalier seul en tête, les exportations de l'Afrique de l'ouest intègrent très peu de produits à forte valeur ajoutée. Les transactions informelles demeurent importantes, en lien avec la persistance des fragmentations des politiques économiques, monétaires et commerciales.

Il urge donc pour l'Afrique de l'Ouest de promouvoir, (i) une politique industrielle qui lui permet de diversifier et d'améliorer la compétitivité de ses produits d'exportations, (ii) une politique commerciale de précaution (pour mieux protéger ses secteurs de production et son marché intérieur) et (iii) un meilleur environnement des échanges intracommunautaires : levée des obstacles techniques aux échanges, suppression des multiples tracasseries le long des principaux corridors et développement des infrastructures commerciales.

libéralisation commerciale, pour être profitable aux peuples, ce qui en définitive devrait être sa seule vocation, doit viser principalement la construction ďun marché régional fort, diversifié, compétitif et solidaire qui lève toutes les entraves à la libre circulation des biens et des personnes et fournit aux populations des produits en quantité et en qualité suffisantes. Dans un tel dessein, tout accord commercial, à quelque niveau qu'il soit négocié, ne doit viser qu'à renforcer l'intégration, le commerce intra régional et le développement et rien de ce qu'il contient comme dispositions ne doit être de nature à ralentir, freiner ou empêcher l'objectif régional.

Conclusion

Le rôle du commerce dans le développement économique et social des Etats, territoires et zones ne fait l'ombre d'aucun doute. L'Afrique de l'Ouest est cependant clairement à la croisée des chemins. Elle fait face, incontestablement. à de nombreuses difficultés qui pourraient impacter négativement sur sa marche vers le progrès économique et le développement. Mais elle a en même temps les atouts nécessaires à l'accomplissement de son projet d'intégration et de développement. Son avenir se conjugue les immenses possibilités avec et les Ces opportunités dont elle dispose. possibilités sont le résultat positif obtenu de l'articulation entre les ressources naturelles, humaines et spirituelles dont elle regorge et les ambitions, les efforts, la volonté et le travail quotidien et inlassable des millions d'hommes et de femmes qui peuplent ses villes et ses campagnes.

Références

ONU. Undata[enligne]. (2005, modifié le 29 aout2019). Disponible sur : https://data.un.org/

ENDA CACID. « L'état du commerce en Afrique de l'Ouest », [en ligne]. Rapport annuel 2012, Dakar, Sénégal, 117 pages. Disponible sur : http://endacacid.org/

ECOWASstats. Statistiques Régionales du commerce, [en ligne]. (Modifié en 2017). Disponible sur : https://www.ecowas.int/